



Note

A

Monsieur le Ministre

Objet: ONU- Maroc/Royaume-Uni : Consultations sur les questions multilatérales politiques.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai reçu, le **17 avril 2013**, en présence de M. Redouane Houssaini, Chef de Division des Nations Unies, une délégation du Ministère des Affaires Etrangères du Royaume-Uni, représentée par Monsieur Alex Cameron, chef du Département des Nations Unies, et Monsieur Matthew Rowland, Chef du Département des Opérations de maintien de la paix, accompagnés du conseiller politique de l'Ambassade du Royaume-Uni, à Rabat.

Les entretiens, qui entrent dans le cadre des consultations périodiques entre les Départements des Nations Unies des deux Ministères, ont porté sur les principaux points suivants:

1/ Maintien et consolidation de la paix: Etat actuel et perspectives futures

L'échange entre les deux délégations a porté sur l'évolution importante que connaît l'activité phare des Nations Unies, à savoir, le maintien de la paix, tenant compte des défis liés à la nature et à la complexité des conflits, les limites des ressources financières en raison de la crise économique dans le monde et la complexité des mandats dévolus aux opérations de maintien de la paix multidimensionnelles. La discussion sur ces points a fait ressortir ce qui suit:

- Une convergence de vues sur la réaffirmation du rôle du Conseil de Sécurité dans le maintien de la paix et la sécurité internationales ;
- Les limites du rôle des organisations régionales et sous régionales dans le maintien de la paix, en raison du manque de capacités, des moyens logistiques pour un déploiement rapide face à une situation de crise (Cas des opérations de maintien de la paix au Darfur et le déploiement de la MISMA). La partie britannique a manifesté son appui au rôle que pourrait jouer les organisations sous-régionales africaines dans le maintien de la paix, sous l'égide de l'Union Africaine ;
- La spécificité de chaque mission de la paix et l'impossibilité d'appliquer un seul modèle à l'ensemble des conflits ;
- Le lien étroit entre le maintien de la paix et la consolidation de la paix, notamment dans les périodes post-conflit qui nécessitent le renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat, la réforme du secteur de la sécurité et la promotion de l'Etat de Droit ;
- Les ambiguïtés entourant les nouvelles missions de maintien de la paix, qui englobent un mandat dit "robuste" tel que celui de la MONUSCO (brigade d'intervention) et la structure qui sera déployée dans la Mission des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA). Le Royaume-Uni semble être favorable à cette évolution alors que le Maroc semble défendre les principes fondateurs du maintien de la paix pour éviter les risques sécuritaires que peuvent encourir les casques bleus dans les zones de conflits ;
- Le rôle joué par le Maroc lors de sa présidence du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le maintien de la paix et sa position constructive dans les négociations entre le NAM les pays occidentaux dans le cadre du Comité spécial sur le maintien de la paix (C34) ;

- La portée et les perspectives de la nouvelle stratégie britannique “The Building Stability Overseas Strategy” visant la prévention des conflits, par des actions conjointes alliant diplomatie, sécurité et développement;
- L'importance accordée à l'outil de la médiation dans la diplomatie préventive. La partie marocaine a saisi cette occasion pour décliner la raison d'être et les objectifs de l'initiative maroco-espagnole sur la promotion de la médiation en méditerranée, en indiquant la tenue à Rabat, les 8 et 9 juillet prochain du deuxième séminaire la médiation en méditerranée.

2/ Mandat du Maroc en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité :

- Les deux parties se sont félicitées de leur coopération au sein du Conseil de Sécurité et l'échange sur les différentes questions à l'ordre du jour du Conseil, notamment sur les résolutions portant sur la crise syrienne et la question malienne ;
- L'importance accordée aux évolutions au Sahel et le rôle actif joué par le Maroc dans ce cadre. Les deux délégations se sont félicitées de la tenue, à Rabat en mars 2013, de la conférence sur la “Coopération en matière de contrôle aux frontières dans le Sahel et au Maghreb” et le rôle actif joué par le Maroc dans l'élaboration de la stratégie globale pour Sahel;
- L'appréciation positive au sujet du déroulement du mandat du Maroc au Conseil de Sécurité qui a été marqué par la défense des intérêts du monde arabe et du continent africain mais également comme facteur de rapprochement des points de vues des membres du Conseil sur les questions épineuses.

3/ Amélioration des méthodes de travail du Conseil de Sécurité:

- L'amélioration progressive et palpable des méthodes de travail du Conseil de Sécurité, en termes d'ouverture et de communication (organisation de débats thématiques publics et dialogue avec les Etats non membres) et au niveau de l'information sur les activités du Conseil ;
- L'importance de la consolidation et l'approfondissement du dialogue entre le Conseil de Sécurité, les pays contributeurs de troupes et le Secrétariat au sujet du déploiement des opérations de maintien de la paix ;
- La partie britannique a souligné son soutien à la réforme du Conseil de Sécurité tout en affirmant que la divergence des positions entre les différents groupes rend pratiquement impossible toute réforme de cet Organe onusien.

4/ Appréciations générales :

- Les consultations ont été marquées par la convergence de vues et par un dialogue franc et ouvert, qui a illustré l'existence d'une dynamique multilatérale à consolider entre le Maroc et le Royaume-Uni sur certaines questions politiques à l'ordre du jour de l'ONU ;
- L'intérêt porté par le Royaume-Uni au rôle joué par notre pays au sein des différents organes des Nations Unies ;
- La volonté des deux pays de renforcer cet exercice à travers des actions concrètes : Organisation de séminaires sur des thèmes d'intérêt commun ;
- Le Royaume-Uni a tenu à féliciter le Maroc pour son rôle joué dans l'adoption de la Déclaration sur le Sahel et son rôle actif dans la crise malienne. A cet égard, les responsables britanniques ont informé **que le Représentant spécial du Royaume-Uni pour le Sahel, Monsieur Stephen O'Brien, effectuera une visite au Maroc, prévue pour le mois de mai prochain ;**
- Le Royaume Uni organisera un débat ministériel sur les “Violences sexuelles dans les conflits armés” au mois de juin 2013, durant sa présidence du Conseil de sécurité de l'ONU.